



école supérieure d'art
du Nord-Pas de Calais/
Dunkerque-Tourcoing

EPCC
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
NORD-PAS DE CALAIS / DUNKERQUE-TOURCOING
Procès verbal

Le quinze janvier deux mille dix neuf, le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais – Dunkerque-Tourcoing » s'est réuni en séance ordinaire, à quatorze heures trente, à l'École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais / Dunkerque-Tourcoing, site de Dunkerque, conformément à la convocation adressée à ses membres par Madame Marie-France BERTHET, Présidente.

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Marie France BERTHET, Peter MAENHOUT, Michel TOMASEK, Eric JARROT, Edith VARET, Nathalie POISSON COGEZ, Magali BEAUMES CLAUDE, Delphine RICHE, Cyril CRIGNON, Corentine DUFOSSE, Emmanouil ZERVAKIS

Membres du Conseil d'Administration excusés donnant mandat :

- Gérald DARMANIN à Peter MAENHOUT
- Djoumoi SAID à Michel TOMASEK
- Mady DORCHIES à Edith VARET

Personnes présentes ne participant pas aux votes :

Catherine DELVIGNE, Martial CHMIELINA, Albert CLERMONT, Guillaume CORROENNE, Halima MEDJAHEDI, Pauline FLORENT, Bruno COOREN, Carole GORISSE, Mathilde CHASSOT, Patricia JANCZAK, Léa ROUZE, Yves DURUFLE, Maxence VANCLEENPUTTE, Solène MORLET

Document de communication sur table : Rapport d'activité 2018.

Le quorum est atteint. Madame BERTHET ouvre la séance.

Madame DELVIGNE présente Monsieur Guillaume CORROENNE, administrateur de l'ESA récemment recruté suite au départ pour mutation de Madame Khady NIASSE.

- **Procès verbal de séance du 13 novembre 2018**

Approuvé à l'unanimité

- **Information du résultat des élections professionnelles du 06 décembre 2018**
- **Information relative aux actes signés dans le cadre de la délégation accordée à Madame DELVIGNE**
- **information relative aux projets et actualités de l'école (voir pièce jointe)**
- **Discussion : jury de recrutement d'un(e) directeur(trice) du site de Dunkerque - chargé(e) de communication**

Monsieur TOMASEK et Monsieur DURUFLÉ participeront au jury de recrutement.

- **Discussion : projet de fiche de poste - calendrier- procédure de recrutement / Direction Générale**

Un groupe de travail constitué de la direction, de l'administration, des techniciens partenaires et d'un représentant personnel est créé. Le conseil d'administration valide le calendrier proposé. La fiche de poste sera à préciser par le groupe de travail. Un compte rendu sera adressé aux membres du conseil d'administration après chaque réunion du groupe de travail.

- **Démission de Madame Marie-France BERTHET**

Approuvé à l'unanimité

Monsieur TOMASEK prend la présidence du conseil, en sa qualité de vice-président et de doyen d'âge.

- **Installation d'une nouvelle personnalité qualifiée**

Les quatre personnes publiques désignent Monsieur DURUFLÉ en qualité de personnalité qualifiée.

Approuvé à l'unanimité

- **Election du(de la) président(e)**

Monsieur DURUFLÉ est candidat. Il est élu à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité

Monsieur DURUFLÉ prend la présidence du conseil en sa qualité de Président.

- **Demande de remise gracieuse / régularisation des frais d'inscription des auditeurs libres pour les années universitaires 2017 – 2018 et 2018 – 2019**

Madame DELVIGNE demande le report de cette délibération qui nécessite quelques ajustements.

La délibération sera présentée en prochaine séance.

- **Débat d'orientation budgétaire**

Le débat d'orientation budgétaire a été engagé

- **Autorisation d'ouverture de crédit d'investissement**

Approuvé à l'unanimité

- **Création d'un emploi au grade d'attaché à temps complet**

Le débat est engagé.

Approuvé à la majorité (trois abstentions dont une procuration (État – région))

- **Mise à jour du tableau des effectifs**

Approuvé à la majorité (trois abstentions dont une procuration (État – région))

- **Consultation / demande d'affiliation volontaire de la régie personnalisée de l'abbaye de Vaucelles au CDG 59**

Approuvé à l'unanimité

Questions diverses / discussions :

Monsieur MAENHOUT dit ne pas avoir réagi à la délibération relative à la demande de remise gracieuse pour les frais d'inscription des auditeurs libres, mais il est dommage d'avoir pris une délibération en 2016 et de ne pas l'avoir appliquée. Par ailleurs, il souhaiterait que les statuts de l'école soient revus afin de permettre à un membre du conseil d'administration de donner procuration à un autre membre de son choix, qu'il soit du premier ou du second collège. Le pouvoir de Madame MARIAGE qui n'a pu être attribué aujourd'hui aurait ainsi pu être donné à un représentant des étudiants du site de Tourcoing.

Monsieur TOMASEK rejoint Monsieur MAENHOUT sur ce point, il se retrouve aussi aujourd'hui avec un pouvoir qu'il n'a pu attribuer, chaque membre ne pouvant recevoir qu'un seul pouvoir.

Monsieur DURUFLÉ prend en compte cette question qui fera l'objet d'une analyse juridique.

Monsieur Yves DURUFLÉ clôture la séance à 16h et remercie les membres de leur participation.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu, signé par la Présidente de l'EPCC.

Fait à Tourcoing, le 15 janvier 2019.

Monsieur Yves DURUFLÉ,
Président de l'ESA NPDC DK-TG.